



Tripartite sidérurgie.

Périmètre

Vu la dégradation permanente de la situation économique et industriel sur le site ArcelorMittal Bettembourg, le LCGB-SESM a revendiqué par courrier envoyé au Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur d'inviter les responsables d'ArcelorMittal Bettembourg ainsi que les responsables des sites du périmètre luxembourgeois comprenant ArcelorMittal Dudelange, ArcelorMittal Bissen et Circuit Foil pour la prochaine réunion de la tripartite sidérurgie qui est prévue à la date du mercredi, le 14 décembre 2011.

Sidérurgie

Au niveau de la sidérurgie, le LCGB-SESM a envoyé un courrier au Ministre du Travail pour qu'il intervienne auprès du groupe patronal d'ArcelorMittal de retirer son intention de pénaliser les salariés éligibles à la préretraite postée en 2012. En effet, les responsables d'ArcelorMittal refusent à ces salariés leur droit à la préretraite ajustement qui est avancée au 1^{er} janvier 2012.

Le LCGB-SESM s'oppose formellement à cette attitude du groupe patronal, une attitude inacceptable qui porte une grave injustice aux salariés concernés.

Le LCGB-SESM demande au politiciens luxembourgeois d'intervenir au plus vite chez les responsables d'ArcelorMittal dans les contextes précités et ceci dans l'intérêt de tous les salariés concernés.

Le LCGB-SESM tient aussi à informer tout le personnel que la Fédération Européenne des métallurgistes (FEM) organisera une journée d'actions syndicales dans tous les pays européens visant à assurer la pérennité à long terme des sites européens.

Vu les circonstances actuelles, le LCGB-SESM lance un appel : « Soyez solidaires et participez massivement à cette journée d'actions qui aura lieu mercredi, le 7 décembre 2011 ».

Finalement, nous tenons à informer le personnel d'ArcelorMittal, que les délégués du LCGB-SESM resteront fidèles à leur principe de base qui est la défense des existences et des intérêts de tous les salariés.

Communiqué par le LCGB-SESM le 27 octobre 2011